



N° de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 12 MARS 2018

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce douzième jour de mars, de l'an deux mille dix-huit, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre.

SONT PRÉSENTS :	Louis-Joseph	Fecteau-Lefebvre	Maire	
	Luc	St-Pierre	Conseiller	(1)
	Marcel	Masse	Conseiller	(2)
	Michel	Savard	Conseiller	(3)
	Yanick	Lacroix	Conseiller	(4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller	(5)
	Réjean	Richard	Conseiller	(6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, maire de La Motte.

18-03-041 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Savard, appuyé par monsieur Yanick Lacroix et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

18-03-042 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2018**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2018 soit et est adopté avec quelques corrections orthographiques.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

18-03-043 **TABLE DE CONCERTATION DE LA MOTTE - FÊTE DE LA FAMILLE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu, d'autoriser le versement d'une contribution financière de cent vingt-cinq dollars (125 \$) à la Table de concertation de La Motte pour l'organisation de la Fête de la famille d'hiver, qui a eu lieu le 11 mars dernier.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Monsieur Gilles Corriveau, directeur du poste de la Sûreté du Québec pour la MRC d'Abitibi, vient se présenter auprès des membres du conseil. Il profite de l'occasion



pour faire un rappel du Plan de lutte contre l'intimidation des élus (PLI élus) et des services qui nous sont offerts.

Monsieur Paul Lafrenière, informe les membres du conseil qu'il est intéressé à faire partie du comité de citoyen que la minière Sayona Mining est obligée de mettre en place pour l'ouverture d'un projet minier. Il s'interroge également sur la soustraction au jalonnement minier.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

18-03-044 **AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER LA CONCERTATION ET LA FORMATION DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX POUR 2018**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Réjean Richard, d'autoriser madame Rachel Cossette à signer pour et au nom de la Municipalité de La Motte, l'aide financière pour favorises la concertation et la formation des agents de développement locaux pour 2018 de la MRC d'Abitibi.

ADOPTÉE

18-03-045 **RÉSEAU BIBLIO – RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Yanick Lacroix et unanimement résolu, d'informé le Réseau Biblio que la municipalité de La Motte désire participer à la remise d'un présent pour la reconnaissance des bénévoles de la bibliothèque de La Motte, dont les cinq ans de bénévolat de madame Jeanne-d'Arc Deschamps.

ADOPTÉE

18-03-046 **13^E CYCLO-DON DE LA RESSOURCE - DEMANDE D'AUTORISATION**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Yanick Lacroix, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, d'autoriser la Ressource ainsi que ces participants a traverser le territoire de la municipalité de La Motte dans le cadre de leur 13e cyclo-don qui aura lieu le 11 août prochain.

ADOPTÉE

COMPTE-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, maire, fait état des dossiers discutés lors de la rencontre du 21 février dernier.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de février 2018.

VOIRIE

18-03-047 **ACHAT DE DIVERS OUTILS POUR LE GARAGE**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser l'achat d'un cric hydraulique 22 tonnes, d'un impact à l'air d'un pouce et d'un torque wrench, pour une somme maximale de deux mille dollars.

ADOPTÉE



URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS POUR L'ANNÉE 2017

Une copie sommaire du rapport des permis de construction et de rénovation pour l'année 2017, produit par l'inspecteur municipal a été remis aux conseillers. Le rapport explique les types et la quantité de permis émis ainsi que la valeur déclarée.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de février 2018.

18-03-048 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, que les comptes du mois de février 2018 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de quarante-huit mille six cent trente-cinq dollars et trois sous. (48 635,03 \$)

Bell Mobilité	211,63 \$
Bergeron et Fille	-11,48 \$
Bois Turcotte	72,29 \$
Boutique du bureau Gyva	466,95 \$
CSST	44,01 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	580,10 \$
Desjardins sécurité financière	316,40 \$
Édition Yvon Blais Inc.	703,50 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	6 967,81 \$
Entreprises Roy et Frères	1 955,41 \$
Envirobi	1 465,71 \$
Fabrique St-Luc	200,00 \$
Ferme Lait Cyr	344,93 \$
Hydro-Québec	79,18 \$
La Capitale assureur	1 128,66 \$
Larouche Bureautique	156,00 \$
Location Lauzon Amos	90,12 \$
Ministre des Finances	77,03 \$
Ministre du Revenu	5 388,53 \$
MRC d'Abitibi	200,00 \$
Municipalité de La Corne	143,72 \$
Municipalité de Rivière-Héva	1 203,43 \$
Pétro-Canada Cadillac	-44,00 \$
Postes Canada	61,96 \$
Receveur général du Canada	2 148,03 \$
Rôle de paie	14 339,81 \$
Sanimos	872,90 \$
Savard Mariette	312,50 \$
Société Assurance automobile du Québec	5 181,77 \$
Télébec	244,95 \$
UAP	3 733,18 \$
Total :	<u>48 635,03 \$</u>

ADOPTÉE



18-03-049 **CPTAQ - DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE**

ATTENDU QUE la CPTAQ a demandé des informations complémentaires le 15 juin dernier concernant la demande de monsieur Louis Baribeau portant le numéro 416424 ;

ATTENDU QUE nous avons obtenu un délai additionnel de 90 jours pour les fournir à compter du 15 juin 2017 ;

ATTENDU QU'une demande de prolongation supplémentaire a été demandé décembre 2017 ;

ATTENDU QUE le processus d'adoption de règlement municipal nécessite des délais légaux variant entre 90 et 120 jours ;

ATTENDU QU'un délai similaire est également requis par la MRC d'Abitibi ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, de demandé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), un délai supplémentaire de 180 jours pour fournir les documents manquants à la demande 416424 à compter de l'expiration du délai accordé en décembre 2017.

ADOPTÉE

18-03-050 **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - PHASE IV - DÉPÔT DE PROJET**

ATTENDU QUE les bandes de la patinoire ont besoin d'être refaites ;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Motte autorise la Table de concertation à utiliser la patinoire pour l'organisation de ses activités extérieures, tout au long de l'année ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yanick Lacroix, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, que la Municipalité de La Motte présente un projet de bande de patinoires au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV ;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de La Motte à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

Que la Municipalité de La Motte désigne madame France Rheault, agente de développement et de promotion communautaire comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.



CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

18-03-051 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Yanick Lacroix et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 39.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

18-03-043
18-03-048

18-03-045

18-03-047

Signé ce vingt et unième jour de mars
de l'an deux mille dix-huit